

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIX SEPT JANVIER DEUX MIL VINGT

\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MIL VINGT

Le 17 JANVIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Ginette GARNIER, Laurence MEUNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, Mme Renée TORRES, Mme Chantal VARAGNAT et Messieurs Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Hugues JEANTET, Éric PRADAT, M. Michel LAGIER, M. Jean-Luc DUVILLARD, M. Jean-Claude CORBIN

Pouvoirs :

Mme Sylvie JERDON donne pouvoir à M. Bernard ROMIER  
Mme Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à Mme Ginette GARNIER  
M. Patrick BOUVET donne pouvoir à Mme Anne-Virginie POUSSE  
M. Mario SCARNA donne pouvoir à M. Jean-Luc DUVILLARD  
M. Laurent FOUGEROUX donne pouvoir à M. Jean-Claude CORBIN  
M. Eric BESSEYAY donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE  
M. Jacques MEIHLON donne pouvoir à Mme Eliane BERTIN

Absente : Mme Stéfania FLORY

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 28  
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 20  
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 7  
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX absents : 1

CONVOCATION EN DATE : 10 janvier 2020

DATE D’AFFICHAGE : 24 janvier 2020

-----  
**Objet : Validation du Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2019 -**

----- n°2020/002

Monsieur le Maire, expose que le procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2019 a été établi.

Il est proposé au Conseil Municipal de l'adopter.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

Adopte le procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2019.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

  
Le Maire, Bernard ROMIER